

Document de préparation de la 68° Assemblée général de 2027

Deuxième partie

Présentation

Pour préparer la 68^e Assemblée générale, le Conseil général a pris l'option de permettre la plus large participation de toute la Congrégation, chaque membre et chaque instance. Ce sera une vaste consultation pour donner à ceux et celles qui formeront l'Assemblée générale des documents à partir desquels ils pourront mener à bien leur mission de discernement et d'orientations, pour les 5 ans qui suivront.

Le Conseil général élargi de 2025, sous la devise « *Messagers d'espérance, renouvelons la joie d'être eudistes* », a identifié cinq domaines de discernement :

Internationalité et interculturalité,

Marcher ensemble avec les associés,

Identité missionnaire eudiste,

Partage des ressources,

Gouvernance et synodalité.

Le Conseil de Congrégation de 2026 a ajouté le thème de la ***culture de la bientraitance***. A cela s'ajoute une réflexion ouverte sur d'autres thématiques, par exemple une ***révision des Constitutions et des Règles pratiques***.

La **FORMATION** est une thématique si importante que le conseil de Congrégation de 2026 a décidé qu'elle sera une thématique transversale de toute la réflexion dans la mesure où ses orientations dépendront du discernement accompli sur tous les autres sujets.

Ce document problématise chacun des sept thèmes et propose sept questionnaires à discuter par tous les incorporés, les candidats et les associés. La question de fond qui traverse tout le document est double :

Comment la Congrégation se perçoit-elle elle-même sur chacun de ces thèmes, au terme du cheminement réalisé depuis la tenue de la 67^e Assemblée générale (Rome, 2022) ?

Quels thèmes la 68^e Assemblée générale (Fortaleza, 2027) devrait-elle aborder ?

Problématiser, ce n'est pas semer le soupçon, mais c'est soulever les questions et problèmes qui se cachent derrière les thèmes énoncés. Il nous faut résister à la tentation des réponses rapides. Comme l'ont demandé le Conseil de Congrégation Élargi de 2025 lui-même et le Conseil de Congrégation de mai 2026, nous ne voulons pas de « *grands discours et déclarations qui resteront lettre morte* », mais nommer avec honnêteté les tensions réelles afin que l'Assemblée de 2027 puisse produire des orientations claires, pratiques et évaluables au bénéfice de la mission et de la vision de la Congrégation.

Note méthodologique

Il est proposé que chaque question de perception soit répondue sur une échelle de 1 à 5 (1 = très faible / en désaccord ; 5 = très fort / pleinement d'accord), toujours accompagnée d'au moins une question ouverte. Les réponses peuvent être préparées en communauté locale selon la méthode des « trois écoutes » (écouter saint Jean Eudes, écouter l'Église aujourd'hui, nous écouter entre nous) et la conversation dans l'Esprit. C'est une méthode de discernement et d'écoute mutuelle qui vise à faire dialoguer un groupe non pas pour débattre ou délibérer, mais pour rechercher ensemble la volonté de Dieu guidé par l'Esprit Saint.

Cette pratique s'articule autour de trois temps majeurs :

1. **Parole et écoute active** : chaque participant exprime à tour de rôle son point de vue ou son expérience. Les autres écoutent avec bienveillance sans interrompre ni réagir, dans un climat de prière.
2. **Résonance spirituelle** : après un temps de silence, chacun partage ce qui a le plus résonné en lui en écoutant les autres, en prêtant attention à l'action de l'Esprit Saint.
3. **Le discernement en commun** : le groupe cherche les convergences, identifie les points de désaccord et dégage des orientations ou des actions communes.

4. Le partage des ressources

Problématisation

La Congrégation compte des frères compétents et des ressources économiques, mais distribués de manière inégale : là où abondent les vocations, les ressources pour les former manquent souvent, et là où il y a des ressources, les vocations déclinent souvent. La solidarité s'affirme en principe, mais elle se heurte à trois obstacles pratiques : l'autonomie économique des provinces, vécue parfois comme une propriété plus que comme une administration de biens qui appartiennent à la mission ; le manque d'instances, de critères et de procédures clairs et stables pour le partage (fonds commun ? contributions proportionnelles ? projets cofinancés ?) ; et l'inégale culture de la transparence et de la reddition de comptes, sans laquelle toute mutualisation engendre le soupçon.

Problématiser ce thème exige aussi de nous interroger sur la durabilité ; dans l'esprit de l'audit demandé en 2022 par l'Assemblée générale et réalisé en 2023, une prise de conscience s'impose : de quoi vivrons-nous dans vingt ans ? Quel poids ont dans nos budgets la formation, la mission dans les périphéries et le soin des frères aînés, et quel poids a le simple maintien des structures ?

Le partage des biens n'est pas d'abord un problème comptable mais spirituel : il touche la pauvreté évangélique, la confiance entre provinces et la conscience d'être un seul corps. Sans conversion dans la manière de ressentir « le mien » et « le nôtre », aucune procédure ne fonctionnera.

Questionnaire

1. **Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la solidarité réelle des ressources entre les provinces, les vicariats et l'administration générale ? Connaissez-vous les critères et procédures actuels pour le partage des biens dans la Congrégation ? Les considérez-vous clairs, justes et efficaces ?**
2. **Quel niveau de transparence et de reddition de comptes existe dans votre province ou vicariat sur l'usage des biens ? Quelles pratiques concrètes proposeriez-vous pour renforcer la confiance mutuelle ? Quelles initiatives de génération de ressources (projets autosuffisants, gestion professionnelle du patrimoine, coopération externe) jugez-vous viables et cohérentes avec notre identité ?**
3. **Quelles décisions économiques concrètes, mesurables et évaluables l'Assemblée générale de 2027 devrait-elle prendre ? Seriez-vous d'accord avec la création (ou le renforcement) d'un fonds commun congrégationnel pour la formation initiale et les nouvelles présences missionnaires, avec des contributions proportionnelles de toutes les provinces ? À quelles conditions ?**

5. Gouvernance et synodalité

Problématisation

Les Constitutions dessinent un exercice d'« autorité et d'obéissance » ; elles concourent à développer la liberté des enfants de Dieu, puisque celui qui commande et celui qui obéit se reconnaissent frères » (Constitution 57). Elles expriment aussi que « celui qui gouverne doit être comme celui qui sert et que ceux à qui sont confiées des fonctions d'autorité doivent l'exercer dans un esprit de service et de respect des personnes. Ils font appel à la coopération et aux capacités de tous, et favorisent ainsi une obéissance active, créative et responsable » (Constitution 84). La pratique, cependant, connaît des tensions entre la communication fluide que l'on souhaite et les silences ou lenteurs que l'on expérimente entre l'instance générale et l'instance locale ; entre la subsidiarité proclamée et les interférences ou, au contraire, les absences d'accompagnement ; entre les orientations des assemblées provinciales et générales et leur suivi effectif, qui bien souvent se dilue faute de méthode, d'indicateurs et d'évaluation.

Un problème typique a été signalé avec franchise : des supérieurs qui assument le service sans méthode de travail ni outils, et des décisions qui n'ont pas de suivi. La synodalité exige donc des conversions précises : passer d'un leadership de gestion à un leadership d'écoute, de dialogue et de présence ; former ceux qui exercent l'autorité (et ceux qui obéissent) au discernement en commun ; clarifier les domaines de décision de chaque niveau ; et créer des mécanismes stables de communication et d'évaluation. La question de fond : nos structures de gouvernement

favorisent-elles la mission et la communion, ou sont-elles devenues une fin en soi qui administre l'inertie ?

Questionnaire

1. Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la communication et l'accompagnement entre l'Administration générale et votre province ou vicariat, et entre votre gouvernement provincial et les communautés locales ?
2. Comment l'autorité s'exerce-t-elle dans votre communauté locale : comme un service qui convoque la coresponsabilité de tous, ou d'une autre manière ? Décrivez la pratique réelle, non l'idéal. Quels obstacles faut-il franchir pour renforcer une gestion synodale de l'autorité dans la Congrégation, tant au niveau général que local ? Quelles conversions concrètes dans l'exercice de l'autorité et de l'obéissance l'Assemblée générale de 2027 devrait-elle demander et décider ?
3. Quelle formation ont reçue (ou devraient recevoir) les supérieurs locaux et provinciaux pour un style synodal de gouvernement : écoute, conduite de discernements, méthode de travail, gestion des conflits ?
4. Les orientations de la 67^e Assemblée générale et de votre dernière assemblée provinciale ont-elles eu un suivi vérifiable dans votre communauté ? Signalez une réussite et un manquement.

6. La culture de la bientraitance

Problématisation

La bientraitance n'est pas seulement un thème qui a émergé de la conjoncture ecclésiale : elle jaillit du cœur même du charisme, car nul ne peut annoncer la miséricorde du Cœur de Jésus et de Marie tout en maltraitant les autres. Il faut cependant la problématiser en trois cercles.

Vers l'intérieur : la qualité de nos relations fraternelles — comment nous nous parlons, comment nous traitons le frère aîné, le malade, celui qui pense différemment, celui qui arrive d'une autre culture, celui qui traverse une crise — et les formes subtiles de maltraitance que la vie communautaire peut normaliser : l'indifférence, l'ironie blessante, l'autoritarisme, la médisance, l'exclusion silencieuse. Il faut aussi inclure dans cette rubrique le *self-care*, défini comme l'ensemble des mesures que prend l'individu pour son bien-être mental, émotionnel, physique.

Vers la mission : la culture de la bientraitance et de la protection dans nos œuvres. Sommes-nous passés des protocoles écrits à une culture réelle d'environnements sûrs pour les mineurs et les personnes vulnérables ? Comment traitons-nous les laïcs qui travaillent avec nous : justice au travail, reconnaissance, participation ?

Vers l'institution : comment la Congrégation répond-elle quand un frère faillit, quand il y a une dénonciation, quand il y a une victime ? La tentation de protéger l'image avant les personnes est la négation pratique du charisme. La bientraitance exige, en outre, de prendre en charge l'abus de pouvoir et de conscience — pas seulement l'abus sexuel — également dans la formation initiale et dans l'exercice de l'autorité.

Questionnaire

1. Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la qualité des relations fraternelles dans votre communauté locale et dans votre province ? Quelles pratiques la construisent et lesquelles la blessent ? Quelles formes de maltraitance — même subtiles — avez-vous observées ou subies dans votre vie communautaire ou dans l'exercice de l'autorité ? Comment ont-elles été gérées ?
2. Votre province connaît-elle et applique-t-elle des protocoles de prévention et d'action en matière de protection des mineurs et des personnes vulnérables ? Sont-ils passés du papier à la culture et à la formation permanente ? Quels mécanismes existent — et lesquels manquent — pour qu'un frère, un employé, un associé ou un fidèle puisse exprimer une plainte ou une dénonciation en toute sécurité et être écouté avec justice ?
3. Comment accompagne-t-on aujourd'hui dans votre province ou vicariat les frères démotivés ou en difficulté ? Que proposeriez-vous pour que le charisme soit aussi une force guérissante vers l'intérieur ?
4. Comment évaluez-vous le traitement de la Congrégation envers les laïcs qui travaillent dans nos œuvres (conditions de travail, reconnaissance, participation) ? Que devrait décider l'Assemblée générale de 2027 pour que la bientraitance et la culture du soin soient un aspect vérifiable de l'identité eudiste ?

7. Thèmes émergents pour l'Assemblée générale 2027

Problématisation

En plus des six thèmes précédents, le questionnaire doit laisser de l'espace à ce que l'Esprit pourrait être en train de dire en dehors de nos catégories. Il y a des réalités que le texte actuel envisage à peine ou n'envisage pas : la place des associés et la mission partagée, l'internationalité et l'interprovincialité effectives, la synodalité comme style de gouvernement, la culture du soin et de la protection, le monde numérique, la gestion et le partage des biens dans un corps international.

Questionnaire

1. Quelles réalités nouvelles (associés, internationalité, synodalité, protection, monde numérique, économie partagée) devraient être abordées dans une éventuelle révision des Constitutions et Règles Pratiques ? Priorisez-en trois.
2. Quel autre thème, non inclus dans ce document, l'Assemblée générale de 2027 devrait-elle aborder ? (Par exemple : vieillissement et diminution des vocations dans certaines provinces, pastorale vocationnelle, santé mentale et soin des frères, intelligence artificielle et culture numérique, écologie intégrale, reconfiguration

des provinces, formation permanente, durabilité des séminaires confiés).
Formulez le thème et la question de fond à laquelle l'Assemblée devrait répondre.

3. En regardant l'ensemble : comment voyez-vous aujourd'hui la Congrégation de Jésus et Marie ? Nommez trois signes de vie pour lesquels vous rendez grâce et trois ombres ou blessures que nous devons affronter.

